## Tribunal d'instance Service de la Nationalité 4 rue Diderot 93582 SAINT-OUEN CEDEX

## CERTIFICAT DE NATIONALITE FRANÇAISE

N° de Dossier: CNF 257/2018

N° de certificat :/CNF/70/2019

La Directrice des Services de Greffe Judiclaires certifie sur le vu des bièces suivantes

Acte de naissance de l'intéresse delivre par le service central de l'état civil

Carte nationale d'identité de l'intéresse délivrée le 19/3/2018 par la préfecture de Seine-Saint-Denis sous le n°180393156076.

Acte de mariage étranger de l'intéressé

Acte de naissance étranger du père de l'intéressé

Acte de mariage étranger des parents de l'intéressé Attestation de la sous-direction de l'accès à la nationalité française en date du 24/10/2018

Justificatif de domicile

Consultation des serveurs webnat et justinat en date du 24/10/2018 et 10/07/2019

## que MEMMOU Mohamed

demeurant CCAS SAINT-OUEN SUR SEINE BP 85 6 Place de la République 93400 ST OUEN Në le 26 decembre 1942 a Beyrouth, LIBAN

de MEMMOU Koulder ne en 1916 à Oran ALGERIE

et de ISSA Hosna bent Soleiman, son épouse née en 1923 à Jableh, SYRIE

EST FRANÇAIS en application des dispositions de l'article 17.1° du code de la nationalité française dans sa rédaction issue de l'Ordonnance n° 45-2441 du 19 octobre 1945, pour être ne à l'etranger d'un pere français.

En effet, son père MEMMOU Kouider

issu de MEMMOU Mohammed Ould Ali

et de BELLIL Yamna Bent Belkahroche

EST FRANÇAIS en application de l'article 1<sup>er</sup> alinea 2 de la loi du 10 août 1927, en sa qualite d'originaire d'Algérie, pour être né en France d'un père qui y est lui-même né

De statut civil de droit commun par sa mère de nationalité étrangère qui ne peut être considérée comme une l'étrangère assimilée" aux originaires d'Algérie de statut civil de droit local, l'intéressé a conserve la nationalité française à l'accession de l'Indépendance de l'Algérie en application des dispositions de l'article 32-1 du code civil.

Il a été vérifié que l'intéressé n'a pas été libéré des liens d'allégeance à l'égard de la France en application des dispositions de l'article 23-4 du code civil

Le 25 Juillet 2019

NOM DE LA DIRECTRICE DES SERVICES DE GREFFE JUDICIAIRES

Christine MICHON

IN-JUSTICE DSJ-A4 CS

3960392